

Compte rendu du CM du jeudi 10 octobre 2024

- . le PV du Conseil Municipal du jeudi 12 septembre a été validé
- . le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat de la Bombarde a été validé
- . prévoyance assurance : la municipalité participera à hauteur de 10 € par agent
- . loyer pharmacie : l'assemblée propose de se rapprocher de la CCPU
- . loyer boulangerie : l'assemblée propose un loyer de 800 € pour le fonds de commerce et 400 € pour le logement
- . transport piscine : le devis des transports Villeneuve est validé
- . convention boulistes : une convention sera signée avec l'association bouliste qui financera le montant hors taxe des travaux de sécurité réalisés au boulodrome de la halle de sports (pose d'un châssis vitré)
- . demande du RPI Les Salles, Chausseterre, Champoly : la salle Grosbost sera mise à disposition pour leur activité théâtre le 17 avril 2025
- . Voeux du Maire : ils auront lieu le 5 janvier 2025
- . inauguration Micro-crèche : la date a été fixée au samedi 30 novembre 2024 à 11 H
- . ASPU : l'adhésion à l'ASPU est renouvelée
- . colis aux aînés : suite à la réunion de la commission sociale, il est décidé de proposer soit un colis, soit un bon cadeau-repas. Les colis seront portés le samedi 21 décembre.